

RAPPORT ANNUEL 2024

1. Introduction

Les activités du Forum pour les droits humains en Israël/Palestine (ci-après : le Forum) ont été dominées en 2024 par l'attaque du Hamas du 7 octobre 2023, la guerre qui s'en est suivie dans la bande de Gaza, les violations du droit international humanitaire et des droits humains qui en ont découlé, ainsi que les répercussions politiques en Suisse.

En janvier 2024, la Cour internationale de justice (CIJ) a enjoint Israël à garantir un approvisionnement suffisant et à protéger la population palestinienne. Elle a également exigé la libération des otages israéliens détenus à Gaza.¹ Le 28 octobre 2024, le Parlement israélien a voté une loi retirant à l'UNRWA son accréditation en Israël dans un délai de trois mois,² empêchant ainsi cette organisation humanitaire essentielle d'agir sur le terrain.

En juillet 2024, la CIJ a en outre jugé que l'occupation israélienne de la Cisjordanie, y compris Jérusalem-Est, et de la bande de Gaza est contraire au droit international, appelant Israël à y mettre fin, et rappelant à la communauté internationale son obligation de ne soutenir aucune forme de coopération qui maintienne cette occupation.³

Enfin, en novembre 2024, la Cour pénale internationale (CPI) a émis des mandats d'arrêt pour crimes de guerre et crimes contre l'humanité contre le Premier ministre israélien Benjamin Netanyahu, l'ancien ministre de la Défense Yoav Gallant, et le dirigeant du Hamas Mohammed Diab Ibrahim Al-Masri (Deif).⁴

Le Forum a réagi à ces développements par un nombre accru de prises de position afin de soutenir les demandes des juridictions internationales, de sensibiliser la politique et l'opinion publique suisses aux violations constatées et de rappeler les obligations juridiques de la Suisse en matière de droit international.

¹ [International Court of Justice: Order of 26 January 2024 - Application of the Convention on the Prevention and Punishment of the Crime of Genocide in the Gaza Strip \(South Africa v. Israel\).](#)

² [UN News: Israeli laws blocking UNRWA – devastating humanitarian impact for Palestinians?](#)

³ [International Court of Justice: Advisory Opinion of 19 July 2024 - Legal Consequences arising from the Policies and Practices of Israel in the Occupied Palestinian Territory, including East Jerusalem.](#)

⁴ [International Criminal Court: Situation in the State of Palestine: ICC Pre-Trial Chamber I issues warrant of arrest for Mohammed Diab Ibrahim Al-Masri \(Deif\).](#)

2. Développement dans la politique suisse

La situation sécuritaire dans les territoires palestiniens et en Israël, ainsi que les conséquences humanitaires et juridiques, ont occupé le Parlement suisse lors des quatre sessions de l'année. Au total, 46 interventions parlementaires ont été déposées : 23 questions au Conseil fédéral, 11 interpellations, 6 motions, 2 postulats, 2 initiatives cantonales et 1 pétition. Quatorze d'entre elles concernaient les contributions financières suisses à l'UNRWA ou les accusations israéliennes impliquant des employés de l'UNRWA dans les attaques du 7 octobre 2023. Treize traitaient des décisions des juridictions internationales mentionnées ci-dessus. Quatre portaient sur l'accréditation et la sécurité du personnel humanitaire dans la région, et trois demandaient la reconnaissance de l'État de Palestine par la Suisse.

2.1 Activités du Forum concernant le financement de l'UNRWA

Le Forum a exprimé à cinq reprises son soutien à l'aide humanitaire suisse par le biais d'un financement continu de l'UNRWA.⁵ Il a demandé la poursuite sans réduction des contributions suisses et a appelé le Conseil fédéral à soutenir les missions de l'UNRWA au sein du Conseil de sécurité de l'ONU. Les déclarations ont été utilisées par plusieurs organisations membres dans le cadre de leur travail de plaidoyer et transmises aux médias suisses. La déclaration du 21.03.2024 (« La Suisse doit verser immédiatement sa contribution à l'UNRWA »), co-signée par 17 organisations de la société civile, a été relayée par l'agence SDA et plusieurs portails d'information.

En amont de la session d'hiver 2024, le Forum a co-signé une lettre ouverte adressée aux membres de la Commission de politique extérieure du Conseil des États (CPE-CE), les exhortant à ne pas suivre la décision du Conseil national de septembre 2024 et à maintenir le financement de l'UNRWA.⁶ Le Forum a également poursuivi ce plaidoyer lors de contacts directs avec certains membres de la commission.

2.2 Activités du Forum sur les décisions des juridictions internationales

Le Forum a pris publiquement position à trois reprises sur les publications et décisions des juridictions internationales, en plaident pour leur mise en œuvre.⁷

2.3 Participation au processus de consultation sur l'interdiction du Hamas

En septembre 2024, le Conseil fédéral a transmis au Parlement son *Message sur la loi fédérale interdisant le Hamas et des organisations apparentées*.⁸ Cette initiative faisait

⁵ [Prises de Position 2024](#)

⁶ [Lettre ouverte aux membres de la Commission de politique extérieure du Conseil des Etats \(CPE-E\), 21.10.2024.](#)

⁷ [Prises de position, 2024](#)

⁸ [Message sur la loi fédérale interdisant le Hamas et les organisations apparentées](#)

suite à une demande des commissions de politique de sécurité des deux Chambres, après les attaques du 7 octobre 2023. Les deux Chambres ont adopté la loi le 20 décembre 2024.

Le Forum a participé avec succès au processus de consultation.⁹ Il a demandé une clarification sur les organisations interdites et l'ajout d'une clause d'exception explicite garantissant la sécurité juridique des organisations de la société civile œuvrant dans les domaines de la paix, des droits humains, de la coopération au développement et de l'aide humanitaire. Le Conseil fédéral a jugé ces demandes « fondées » et les a partiellement intégrées dans son message.

3. Autres activités du Forum

3.1 Travail médiatique

Compte tenu de la situation médiatique, le Forum a renoncé en 2024 à poursuivre les tables rondes instaurées les années précédentes à l'attention des journalistes suisses.

Outre la diffusion de ses déclarations publiques, le Forum a contacté des journalistes en septembre 2024 pour leur proposer des personnes ressources issues du travail de coexistence israélo-palestinien, à l'occasion de l'anniversaire des attaques du 7 octobre 2023 et de la guerre qui s'en est suivie dans la bande de Gaza.

Le bureau de coordination a également présenté à plusieurs reprises les positions du Forum lors d'entretiens individuels avec des journalistes suisses, abordant notamment le traitement médiatique du conflit israélo-palestinien.

3.2 Plaidoyer avec des organisations de la société civile

En 2024, le Forum a accompagné des apparitions publiques ou des rencontres en Suisse entre cinq organisations israéliennes/palestiniennes et des politicien·ne·s et journalistes suisses. Plusieurs articles de presse ont résulté de ces événements.

3.3 Évolutions internes

Le coordinateur en poste, Roman Magri, a quitté ses fonctions fin juillet. Son successeur, Andreas Schneitter, a pris ses fonctions le 1er octobre 2024.

⁹ [Loi fédérale sur l'interdiction du Hamas et des organisations apparentées - Rapport sur les résultats de la procédure de consultation](#)

FORUM POUR LES
DROITS
HUMAINS EN
ISRAËL
PALESTINE

Le Forum pour les droits humains en Israël/Palestine est une coalition de 12 organisations non gouvernementales suisses engagées en faveur d'une approche fondée sur les droits humains dans le conflit au Proche-Orient.

- Amnesty International Suisse
- Frieda – L'ONG féministe pour la paix
- Gerechtigkeit und Frieden in Palästina
- La société Suisse-Palestine
- OETN-Migration des Eglises réformées Berne-Jura-Soleure
- Entraide protestante Suisse (EPER)
- Horyzon
- Ina autra senda - Swiss Friends of Combatants for Peace
- Voix juives pour une paix juste entre Israël et la Palestine
- Médecins du Monde - Neuchâtel
- medico international Suisse
- Peace Watch Switzerland